NUMÉRO SPÉCIAL • FÉVRIER 2006

Sur Parole

LE JOURNAL DE LA RÉGION POITOU-CHARENTES

ÉDITORIAL

C'est parce que je suis convaincue qu'en politique, les promesses engagent tous ceux qui les prononcent, que j'ai voulu un journal pour la Région Poitou-Charentes. Il n'est pas question à travers ce journal, de se substituer à la presse locale, mais bien de rendre des comptes à tous les citoyens de la Région. Avec la nouvelle majorité régionale, j'ai fixé un cap très clair : que chaque euro dépensé soit un euro utile. Le processus de décentralisation décidé par le gouvernement ne nous rend pas la tâche facile. Mais, en faisant la chasse au dépenses inutiles, nous avons retrouvé une relative marge de manœuvre. Depuis, l'intervention de la Région va dans le bon sens. En 2005, nous avons pu mettre en œuvre une politique tournée vers l'avenir, vers les métiers qui favorisent à la fois la prospérité économique et l'esprit de générosité sociale. L'année 2006 verra l'accentuation de nos efforts en faveur de l'excellence environnementale, des équipements et des services publics. Ce journal sera le reflet concret de notre politique en faveur d'une vie plus solidaire, porteuse de croissance et d'espoir pour toutes les générations. Cette région est la vôtre, ce journal en sera régulièrement l'expression.

SÉGOLÈNE ROYAL

EMPLOI



Les ateliers de la création au cœur du dispositif des Bourses Tremplins pour l'emploi.

Un projet professionnel ? La Région vous soutient

Près de 1000 bourses Emplois-Tremplins ont été allouées en 2005. Trop de jeunes quittent la région parce qu'ils ne trouvent pas de travail. Avec les contrats Emplois-Tremplins, la Région accentuera fortement ses efforts en 2006, pour aider les projets d'entreprise et endiguer la spirale du chômage. **Voir page 2 et 7.**



Bérangère Servy, 31 ans, son salon de coiffure est à Cognac. Elle a reçu une bourse de 5 000 euros.

TÉMOIGNAGE. « Lorsque j'ai fait les démarches pour la reprise d'un salon de coiffure, je me suis intéressée aux aides à la création et à la reprise d'une entreprise. C'est ainsi que je me suis mis en contact avec l'atelier de la création de Cognac. J'ai rencontré dans cet atelier des personnes vraiment compétentes. Grâce à leur expérience et leurs conseils j'ai pris confiance dans ce projet. Créer son entreprise, c'est une étape dans une vie. Auparavant, j'étais salariée. J'ai démissionné de mon ancien emploi afin de reprendre ce salon et pour franchir cette étape, on a besoin d'un soutien moral et surtout de quelqu'un qui vous aide à bien faire le point sur ce que vous voulez réaliser. La Bourse Tremplin qui m'a été allouée a été une aide financière sans laquelle j'aurais eu des difficultés à financer cette reprise. J'ai ouvert mon salon au début du mois de juin. Ma principale difficulté est de m'adapter et de m'organiser maintenant que je suis ma propre patronne et que je dois manager deux employés. Mais, la fin d'année ne laisse pas de temps pour les questions existentielles quand vous dirigez un salon de coiffure ! ».

Bourse Tremplin, mode d'emploi et témoignages, suite page 2.

Permis gratuit pour les apprentis, ça roule !



Photos : Gérard Estève. Illustration : Edmac.

EMPLOI. 869 Bourses Tremplins ont été allouées au cours de l'année 2005. En 2006, le Conseil Régional prévoit de dépasser les 1 000 projets aidés.

Créer son emploi

Il suffit d'une idée, d'une envie, pour se lancer. L'enjeu est la création de votre propre emploi dans cette région Poitou-Charentes où vous souhaitez vivre et travailler. Le Conseil Régional a imaginé en deux temps ce coup de pouce qui permettra à votre projet de prendre forme : des conseils dispensés par les professionnels des ateliers régionaux de la création (31 ateliers de proximité labellisés et co-financés par le Conseil Régional) et une aide financière via des Bourses Tremplins.

Une Bourse Tremplin pour l'emploi représente une somme de 2000 à 10 000 euros. Cette subvention est accordée par un jury à un projet dont la finalité est de soutenir un habitant de la région dans la création de son propre emploi. Un projet pourra être individuel ou collectif si plusieurs créateurs sont réunis au sein d'une création ou d'une reprise d'entreprise (dans ce cas, chacun des porteurs pourra bénéficier d'une bourse pour ce projet à construire ensemble). Si, à l'origine, il fallait avoir entre 18 et 35 ans pour proposer un projet, depuis l'année 2005 les plus de 35 ans sont également éligibles avec une bourse plafonnée à 5 000 euros.

« *La demande est très forte et le nombre de candidats s'amplifie de jour en jour* » explique Christine Dion, chargée de mission au Conseil Régional pour les Bourse Tremplins et les Ateliers de la création. L'inventaire des projets est varié. Le profil des candidats aussi : « *Ce sont des jeunes qui veulent rester ou se réinstaller dans notre région. Mais aussi des personnes qui souhaitent franchir le pas et créer leur entreprise. Nous avons également des personnes qui prennent leur destin en main pour sortir d'une spirale de chômage* » commente Christine Dion. Un point d'amélioration en 2006 sera le raccourcissement du délai de versement des subventions. Le bénéficiaire recevra l'argent rapidement après la création officielle de son activité.

MATHILDE FERRER

PRATIQUE

D'où vient l'argent ?
Les fonds proviennent de la Région avec l'aide du fonds social européen et des pays et des agglomérations.

Où se renseigner ?
L'Atelier de la création le plus proche de chez vous (www.poitou-charentes.fr, rubrique Eco/Emploi).

Dossiers de candidature
Formulaires de demande de Bourses Tremplins sur le site www.poitou-charentes.fr. Contact Région Poitou-Charentes : Christine Dion (05 49 55 76 43).

Aurélien Doussoux habite Avy, 22 ans, personnalise les voitures et les motos à Chadenac. 9 000 euros attribués.

TÉMOIGNAGE. « Voilà, c'est fait, mon atelier a démarré et je suis très content de pouvoir enfin me consacrer à plein temps à ma passion. Je suis maintenant décorateur sur véhicules, mais on peut dire aussi aérographiste. J'ai un CAP de peinture en carrosserie et j'ai fait une formation dans l'aérographie. Au mois d'août j'ai également suivi pendant une semaine un stage de gestion. C'est obligatoire pour se mettre à son compte, c'est très intéressant et ça met les pieds sur terre.
Toutes ces peintures et dessins sur les carénages de motos ou capots de voitures sont faits avec un aérographe à peinture. Ce sont des heures de travail et beaucoup de patience. J'ai quelques commandes intéressantes pour envisager les semaines qui viennent avec sérénité. Il faut dire qu'une entreprise établie depuis plus longtemps que la mienne me sous-traite une partie de ses travaux. Ça aide beaucoup au démarrage. J'ai aussi participé en octobre au salon Mondial du deux roues qui m'a permis de me faire connaître, j'ai même eu un article en novembre dans une revue spécialisée ! J'envisage aussi d'avoir un petit stand lors d'un prochain salon en février, le Paris Tuning Show 2006.
Ma passion a été le moteur de ma motivation. J'ai créé une entreprise individuelle et j'ai dû avoir recours à un prêt de la banque pour faire face à l'achat de mon matériel de travail. Le côté financier a représenté la partie la plus délicate compte tenu du coup d'un compresseur à peinture,sans compter les autres équipements. La Bourse Tremplin que j'ai reçue a été un gros coup de pouce. J'étais très nerveux les jours qui précédaient la présentation de mon projet. La bourse est versée en deux fois. Une moitié à la création et l'autre moitié six mois après. Dans mon cas il fallait que je fasse face à l'intégralité de mes achats dès le départ. Il a donc fallu faire un crédit bancaire sur l'intégralité de mon investissement donc plus important que prévu. Le versement étalé de la bourse constitue une trésorerie pour mon entreprise. »



Claude Raison fabrique des objets en inox. 10 000 euros attribués.

TÉMOIGNAGE. « Je fabrique sur mesure des équipements ou des objets en inox. Notre activité est très variée. Nous avons des commandes pour du mobilier destiné à l'alimentaire, des supports moteurs pour les bateaux, des tables de décoration en verre et inox et autres meubles uniques. Nous faisons aussi des sculptures comme récemment un arbre en inox pour un restaurant. Nos clients sont de grosses sociétés, des architectes ou des particuliers. Et ça marche plutôt bien, dans un an nous allons certainement devoir embaucher ! Nous avons créé il y a un an une SARL au capital de 9 000 euros. Il nous a fallu presque une année pour monter le projet, ce n'est pas simple de créer sa boîte quand on n'aime pas la paperasse. J'ai obtenu une Bourse Tremplin de 10 000 euros et financièrement ça a bien aidé. À l'époque mon associé avait plus de 35 ans et il ne pouvait pas demander une Bourse Tremplin. Je trouve que c'est une bonne idée d'avoir supprimé cette limite d'âge. »

POINT DE VUE

Faciliter les projets



Corinne Dudebat Spagnol anime depuis un an l'Atelier de la création de l'Université de La Rochelle.

Cet atelier, tout comme celui situé à l'Université de Poitiers, joue un rôle particulier : « Notre objectif est de développer le goût d'entreprendre chez les étudiants et d'encourager des projets de type associatifs ou création d'entreprise. Nous sommes en contact avec les étudiants, les personnes qui reprennent des études mais aussi avec les professeurs. Durant les 12 premiers mois d'activité, l'Atelier de la création de l'Université de La Rochelle a accueilli et accompagné 55 porteurs de projets (étudiants, jeunes diplômés ou personnels de l'université). Nous avons aussi animé deux formations à l'entrepreneuriat regroupant 40 étudiants. Les projets sont très variés. Cela va d'une école du vélo (apprentissage à la circulation en vélo en ville), à la fabrication et la commercialisation d'une gamme de bière à base de miel, en passant par une structure d'accueil pour faciliter l'intégration des étudiants étrangers »

Photos : Gérard Estève.

« Une société plus juste, plus efficace »



La Région peut donner l'exemple d'une politique plus solidaire, tournée vers la prospérité.



Ségolène Royal, présidente du Conseil Régional, députée des Deux Sèvres

Vous avez jugé sévèrement la politique de votre prédécesseur, mais quelle est votre différence, plus d'un an après le changement de majorité régionale ?

Le cap que j'ai fixé à la nouvelle majorité est la vigilance sur les dépenses. Chaque euro dépensé doit directement aller au bénéfice de nos concitoyens. La nouvelle raison d'être de notre intervention repose sur l'utilité, la solidarité, l'investissement dans l'avenir. Cet état d'esprit s'est concrétisé tout au long de l'année 2005. Chacun peut déjà juger des différences. Je préfère par exemple mettre des ordinateurs dans des écoles, aider 1000 jeunes dans leur projet d'avenir avec les emplois-tremplins, que dépenser l'argent du contribuable en frais de réception ! J'ai introduit de nouveaux équilibres.

L'intervention publique, via le Conseil Régional, peut apparaître lointaine, voire abstraite, aux yeux des habitants de Poitou-Charentes, Comment y remédier ?

C'est tout l'intérêt de la démocratie participative qui n'est pas une expression gadget. Elle signifie en permanence, la volonté du Conseil régional d'écouter, de consulter, et d'associer ses concitoyens. Ce qui peut être résumé par « définir ensemble ce qui doit être fait et comment le faire ». Cette démarche a par exemple rencontré un vrai succès dans les lycées. Les nombreux forums consultatifs qui ont émaillé l'année 2005 attestent cette volonté de dialogue constructif sur tous les sujets.

Comment faire pour que les emplois-tremplins justifient leur intitulé c'est à dire favoriser un transfert vers un emploi durable !

Vous touchez là un problème qui va bien au-delà de la région. Le gouvernement actuel achète la baisse du chômage à crédit ! En la matière, il faut avoir une vision plus large. L'impératif en France est de relancer l'économie. Je ne vois pas grand-chose qui y concourt dans la politique menée par le gouvernement actuel. Les régions en revanche s'y attellent. Le fonds d'innovation que nous avons créé est là pour insuffler sur le long terme un nouveau dynamisme à l'économie régionale. Il faut voir loin. En investissant dans la recherche, dans les entreprises innovantes, en encourageant les éco-industries dans un contexte d'énergie chère, j'espère bien qu'à terme, les jeunes entreront directement dans la vie active avec des contrats durables comme l'avez dit.

Qu'avez vous inscrit par exemple au programme du Conseil Régional en 2006 qui soit emblématique d'une vision à long terme ?

Nous allons nous atteler à la généralisation de l'accès internet. La Région a pris du retard ces dernières années. Il n'est pas normal que seulement 20 % de la population ait accès à Internet. L'accès aux connaissances, aux facilités administratives, le développement du commerce, en dépendent. La région doit coller à son époque. Tout retard se paye en termes d'emplois, de discrimination ou de handicap à l'embauche et ce n'est pas acceptable.

La Région Poitou-Charentes peut-elle donner l'exemple ?

Clairement oui. Nous vivons dans une économie impitoyable. Je suis pour une totale liberté d'entreprendre et même de la favoriser. Mais il faut respecter des règles et redonner aux citoyens une place centrale dans la vie économique. La casse sociale n'est pas une fatalité. Il ne faut pas se laisser impressionner. Nous pouvons faire évoluer un système solidaire tout en donnant l'oxygène nécessaire aux entreprises. C'est ma vision politique. Et qui, en région Poitou-Charentes, continuera de se traduire par des actions tangibles. Le journal que nous lançons cette année permettra à chacun de le vérifier.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE BONNET

Photo : Philippe Bonnet.

ÉDUCATION. Par la participation, la Région veut distribuer les aides avec pertinence et efficacité. Les lycéens s'en félicitent.

Budget participatif des lycées : les idées fusent

Le Budget participatif des lycées (BPL) est une initiative totalement originale de la Région Poitou-Charentes. Son objectif est d'engager un échange entre les élèves, tous les personnels des lycées (93 lycées et EREA, établissements régionaux d'enseignement adapté) et les parents afin de valider des projets qui seront financés par la Région. Actuellement, la moitié du budget total de la Région Poitou-Charentes est consacré à l'éducation et à la formation (soit 247 millions d'euros pour le budget 2005). Les lycées, avec une enveloppe de 110 millions d'euros, représentent 1/4 des dépenses. La Région a décidé de consacrer 10 millions d'euros au Budget participatif des lycées. En pratique, il s'agit d'une somme directement allouée à des projets d'amélioration de la vie dans les Lycées. La particularité est que ces investissements sont décidés par les intéressés eux-mêmes.

En 2005, le BPL a été expérimenté dans 47 lycées et EREA soit 4000 participants et 227 projets financés

Sortir d'une gestion technique

Le BPL donne soudain une dimension très humaine à une gestion jusqu'alors traditionnellement technique des dépenses. On découvre le bon sens des lycéens, leurs préoccupations pour l'environnement et un brassage social inédit dans les débats qui précèdent le vote des projets. Tous les animateurs de cette initiative au sein du Conseil Régional sont aussi touchés par la surprise de ces jeunes découvrant des « politiques » physiquement présents à leurs réunions et se retroussant les manches sur des sujets touchant à leur vie quotidienne.

Le dispositif du Budget participatif des lycées est emblématique de l'engagement de la Région en matière de démocratie participative. Pour Ségolène Royal : « *Il ne s'agit pas de donner un petit supplément d'âme à des pratiques inchangées. C'est la modification progressive mais déterminée de nos façons de faire. C'est un choix de méthode : plus de transparence pour plus d'efficacité et plus de solidarité. C'est un choix politique : pour agir plus juste, permettre à chacun d'expérimenter et d'exercer son pouvoir citoyen d'influer, avec les autres, sur le cours des choses* ».

Et la Région se met une réelle pression pour que cette contribution active aux décisions se traduise rapidement par des réalisations. « *Si les idées sont débattues et partagées, les dépenses engagées seront plus efficaces. Nous pensons aussi que ces actions favoriseront la réussite des élèves* » estime Ségolène Royal. En attendant que viennent les lauriers, les élèves goûtent à la satisfaction de se sentir mieux impliqués.

MATHILDE FERRER

Note : la Région est responsable de la construction et de l'entretien des bâtiments scolaires ; elle finance le fonctionnement quotidien des établissements et leurs équipements. Elle est aussi en charge de l'accueil, des internats, de la restauration et des personnels techniciens, ouvriers et de service. De son côté, l'État contribue au fonctionnement des lycées et est responsable des programmes éducatifs et des personnels.

LE BPL EN TROIS ÉTAPES

1. Réunion des acteurs
Les enseignants, personnels non enseignants, lycéens, parents, le conseil d'administration, le conseil de la vie lycéenne et le Proviseur sont invités à se réunir pour apporter des projets d'investissements et les discuter.
Les règles du jeu : parler librement, écouter chacun, faire une proposition pour mieux vivre et travailler au lycée.

2. Vote des priorités
La Région chiffre les projets retenus lors des réunions de Budget participatif des lycées menées dans chaque établissement. Une nouvelle réunion BPL permet à chaque lycée d'établir ses priorités.

3. Vote de l'assemblée régionale
L'assemblée régionale vote le financement des projets soumis.

PRATIQUE

Suivre cette initiative sur le web : www.democratie-participative.fr

Également sur ce site l'agenda des réunions BPL pour les 93 établissements de la région. Élèves, parents et personnels des Lycées reçoivent à leur domicile une invitation à la réunion et une information sur le déroulement et les objectifs du BPL. Pour l'année 2006, les premières réunions auront toutes eu lieu avant la fin du mois de janvier.

TÉMOIGNAGES

Quand les élèves distribuent les bonnes notes.



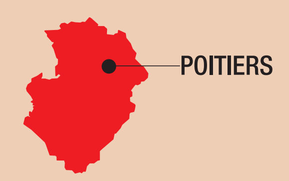
Simon Boche, terminale S3, lycée Pilote de Jaunay-Clan
« La première réunion de Budget Participatif des Lycées a eu lieu en 2004. Nous étions une quarantaine de participants mais seulement une poignée d'élèves. Puis, le bouche à oreille a fonctionné. Les élèves ont compris qu'ils pouvaient s'exprimer librement dans ces réunions et que leurs propositions avaient un poids. Cette année, lors de la réunion qui s'est tenue en septembre nous étions 80 participants avec une représentation équilibrée entre les parents, les élèves et les profs. La réunion a duré presque trois heures. Nous étions en six groupes de travail et chaque groupe a énoncé ses projets. Ensuite, nous avons comparé et regroupé nos vœux pour aboutir à une liste de 20 projets. En janvier se tiendra une nouvelle réunion pour voter les deux ou trois chantiers prioritaires qui seront réalisés en 2006. Il y a un nombre croissant de participants aux réunions BPL, c'est bon signe. Je trouve que c'est une préparation à la vie en société et ça nous rappelle l'importance du vote. Ce système donne aussi envie de s'investir dans le lycée, parce que nous on y vivons. Nous suivons le processus jusqu'à la concrétisation. Même si les terminales n'en profitent pas à la rentrée suivante, ils laissent un peu leur empreinte ».



Fabien Chambosse, terminale S3, lycée Pilote de Jaunay-Clan
« Entre la décision et la réalisation, tout va assez vite. Par exemple, les deux premiers projets votés pendant l'année scolaire 2004/2005 étaient déjà disponibles à la rentrée scolaire 2005. Nous avions demandé le remplacement d'un lave-vaisselle vétuste à la cantine (un investissement de 86 000 euros). Un équipement qui normalement dépend de l'administration, mais le BPL a permis d'accélérer son achat. Pour ceux qui mangent à la cantine, et dans le cas des internes c'est trois fois par jour, c'est plus agréable une vaisselle bien propre. Nous avions aussi demandé une rénovation des équipements de l'internat : achat de fauteuils, ordinateurs, tables, etc. et c'était plus que nécessaire. Dans la présentation des projets, le remplacement du lave-vaisselle était la priorité des parents tandis que l'aménagement de l'internat était celle des élèves. Finalement, les deux projets ont été retenus. Cette année, parents, élèves et profs se sont immédiatement fédérés autour du projet de demande de subventions pour des voyages d'études.L'autre projet est de créer une Maison des lycéens dans l'enceinte du lycée. Ce serait également pour les délégués de classe et consisterait dans des installations dans le bâtiment annexe qui possède l'espace suffisant. Il y aurait aussi des cabines téléphoniques et d'autres services destinés à tous les élèves ».

Photos : Gérard Estève.

ENVIRONNEMENT. Implantée en Poitou-Charentes, soutenue financièrement par la Région, Futuramat produit des plastiques biodégradables. Reportage.



90 jours d'espérance de vie pour un sac biodégradable

Les plus enthousiastes n'hésitent pas à prédire que l'agrochimie sera au XXI[e] siècle ce que la pétrochimie a été au XX[e] siècle. Au vu des cours en montagnes russes du baril de pétrole et de l'épuisement des matières fossiles, on peut être séduit par ce raisonnement. Les solutions de substitution, se trouvent notamment dans les agromatériaux (mixte de composants synthétiques et naturels) économiques et bien plus écologiques grâce à leur durée de vie considérablement raccourcie.

Les agromatériaux sont le cœur d'activité de Futuramat, une société poitevine créée début 2005. Cette jeune PME, aidée dès le départ par la Région, est le résultat de quatre années de recherche au sein de Valagro, plateforme de valorisation industrielle des agroressources (détenue à 30 % par la région) qui est implantée sur le campus de Poitiers. Futuramat exploite en production des brevets déposés par Valagro. Plus précisément, la jeune PME développe trois familles de matières premières : les matériaux composites renforcés de fibres végétales, les matériaux biofragmentables et les matériaux biodégradables. Les clients qui utilisent ces composants appartiennent à la filière plastique (emballage par exemple). L'ampleur du marché suscite un intérêt croissant.

90 jours contre 100 ans...

Mais Futuramat a deux gros atouts dans son sac, comme le souligne Sandra Martin-Hudry, PDG de la société : « *Nos concurrents proposent des composants biodégradables à base de maïs. Mais Futuramat élabore des matériaux plastiques chargés en farines céréalières (maïs ou blé) dont le pouvoir de biodécomposition est supérieur. Par exemple, grâce à la spécificité de notre technologie, un sac de type supermarché enfoui dans une terre humide disparaît entièrement en 90 jours* (au moins cent ans pour un sac courant ndlr). *Notre autre force est de produire à façon ces thermoplastiques à base de matières végétales, c'est-à-dire des formulations optimisées selon des applications des fabricants.* »

REPÈRES

L'Incubateur Régional Poitou-Charentes (IRPC) a été créé en avril 2000 à l'initiative des Universités de Poitiers et de la Rochelle, de l'École Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique et du CNRS. La région participe à son financement. L'IRPC apporte aux entreprises innovantes un accompagnement qui peut aller jusqu'à 2 ans.

VALAGRO : Centre de recherche et développement pour la valorisation industrielle des agroressources. Valagro emploie une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans la séparation des constituants de la biomasse et dans leur transformation chimique, physico-chimique et mécanique.

CHIFFRES CLÉS

Durée estimée de la biodégradation de certains déchets

3 mois Mouchoir en papier.
1 à 2 ans Mégot de cigarette.
5 ans Chewing-gum.
5 à 10 ans Huile de vidange.
200 à 500 ans Canette en aluminium.
100 à 400 ans Sac plastique.
10 à 1000 ans Bouteille plastique.


La Région a été le premier client de Futuramat.

Futuramat

Impliquer les agriculteurs

Parmi les actionnaires de Futuramat, on trouve des coopératives agricoles : « *Ce sont les fournisseurs de la matière première et il était intéressant que les coopératives soient dans le processus de transformation de leurs produits. Elles sont ainsi impliquées dans un marché émergent et intéressées aux résultats de l'entreprise* » poursuit Sandra Martin-Hudry.

Ajoutons que Futuramat figure au palmarès du 6[e] concours national ANVAR d'aide à la création de technologies innovantes (catégorie « En émergence »). La Région croit beaucoup à cette entreprise. Et, pour lancer l'aventure, elle a été son premier client avec une grosse commande pour la fabrication de sacs plastiques biodégradables. À terme Futuramat devrait créer une dizaine d'emplois. GÉRARD ESTÈVE

CULTURE. La région Poitou-Charentes soutient le 33e Festival international de la bande dessinée à Angoulême. 4000 lycéens ont bénéficié cette année d'une entrée gratuite.

Tapis rouge pour les lycéens

L'accès pour tous à la culture. C'est dans cet esprit que cette année, en plus du TER à un euro pour tous, la Région a fait bénéficier 4000 lycéens d'une entrée gratuite au festival de BD d'Angoulême qui s'est achevé le 29 janvier. C'est à Georges Wolinski qu'a échu en 2006 la qualité de président du jury du 33e Festival international de la bande dessinée (FIBD).
Cette édition devait départager quarante-deux albums en compétition, répartis en six catégories de prix (Prix du Meilleur Album, Prix du Dessin, Prix du Scénario, Prix de la Série, Prix du Premier Album, Prix du Patrimoine). La sélection était nettement internationale. À côté du monde franco-belge, les deux autres grandes « traditions » de la bande dessinée que sont les mangas japonais et les comics anglo-saxons étaient fortement représentés. Des signatures fortes complétaient ce tour du monde : l'italien Gipi, la scénariste d'origine ivoirienne Marguerite Abouet, le norvégien Jason, le duo polonais Gawronkiewicz et Janusz, les suisses Thomas Ott ou Frédérik Peeters, le tandem espagnol Juan Guarnido-Juan Diaz Canales. Le Festival avait aussi décidé de soigner le jeune public en prévoyant de décerner Le Prix Jeunesse 9-12 ans par un collectif de jeunes lecteurs. Le Festival d'Angoulême c'était aussi une série d'expositions : rétrospective Guido Buzelli, Jules Verne, Kotobuki Shiriagari, BD finlandaise, Poisson Pilote... et une foule de manifestations annexes, dans le cadre du « Festival Off » notamment.
En parallèle de cette manifestation grand public, le FIBD a hébergé le Marché international des droits et de l'image. Il fédère les professionnels de la bande dessinée qui peuvent découvrir des auteurs et, le cas échéant, négocier des droits d'édition. MATHILDE FERRER



DE GAUCHE À DROITE : **Georges Wolinski, président du jury 2006, Benoît Mouchart (directeur artistique), Jean-Marc Thévenet (directeur général).**



FAVORISER LA CULTURE

Afin de soutenir l'emploi culturel et l'accès de tous à la cuture la Région subentionnera pas moins de 150 festivals en 2006.
Avec un budget en hausse de 50 % en deux ans, la région prévoit également l'installation d'un animateur culturel dans chaque lycée et d'un médiateur culturel par pays.

REPÈRES

210 000 C'était le nombre de participants à ce Festival en 2005

150 000 euros C'est le montant de la subvention versée par la Région au Festival d'Angoulême. La Conseil Régional participe aussi au financement d'expositions organisées dans le cadre de cet événement. À l'exemple de « Peur(s) du noir » (subvention régionale : 25 000 euros), une expo basée sur le film d'animation du même nom, réunissant onze stars de la bande dessinée et de l'image sous la direction artistique d'Etienne Robial. Un film produit par Prima Linea Productions (société basée à Angoulême).

Trains TER à 1 euro La Région a également décidé un tarif unique de 1 euro pour les billets des Trains Express Régionaux (TER) le Week-end du 28 et 29 janvier 2006. Le TER était donc le moyen de transport le plus économique pour assister au Festival international de la bande dessinée. Le dispositif « TER à 1 euro », déjà utilisé en septembre dernier, rencontre un tel succès auprès du public que des trains supplémentaires étaient prévus durant ce week-end spécial.

Photos : DR

EXPRESSIONS LIBRES

Les Verts elusverts.po@wanadoo.fr

« Le budget 2006 est cette année encore plus marqué par l'engagement au niveau de l'environnement, du handicap, de la vie associative, des déplacements, de l'attention aux publics fragiles, ainsi qu'aux populations d'Inde du Sud. Elaboré dans la concertation et construit avec une vision transversale, le budget s'attache également à un travail de valorisation de l'économie sociale et solidaire. Face à la politique démagogique de désengagement du gouvernement, les Verts sont fiers de participer à la mise en œuvre de ce budget. Merci.

Le Groupe Communiste

« En accentuant sa politique de cadeaux fiscaux aux plus fortunés, le gouvernement réduit les finances des collectivités locales et les contraint à alourdir la pression fiscale sur les ménages. Les élus communistes proposent de réformer la fiscalité locale et notamment de taxer les actifs financiers des entreprises à hauteur de 0,5%.
Cette mesure, qui rapporterait 25 Milliards d'Euros, donnerait davantage de moyens aux collectivités territoriales pour répondre à vos besoins !

Groupe Socialiste et Radical de Gauche

« L'alternance de 2004 s'est traduite en Poitou-Charentes par un examen systématique de l'utilité des dépenses qui a permis de redéployer les moyens et de mieux les cibler. Les principaux bénéficiaires sont les jeunes, les chômeurs, les agriculteurs et les habitants des territoires les plus défavorisés.La nouvelle équipe a de surcroît défini un objectif clair et fédérateur : l'excellence environnementale. C'est d'abord un projet écologique avec notamment la politique de l'eau, la protection des paysages et des espaces naturels, le soutien à l'éco-construction et aux énergies renouvelables ou encore le développement des transports régionaux. C'est également un projet économique, basé sur la mise en réseau et la promotion des éco-industries, porteuses des emplois de demain. Le budget 2006 accélère le mouvement : équipement des lycéens en ordinateurs portables, achat de nouveaux TER, une adresse internet pour chaque habitant de la région, un coup de pouce considérable aux projets de rénovation des quartiers urbains, et bien entendu l'amplification des politiques engagées en 2004/2005. Le budget culture a progressé de 50% en deux ans.

L'UMP/UDF et la Dynamique Régionale

« En Poitou-Charentes, la démocratie est une affaire très personnelle. Après avoir vanté les mérites de la Démocratie Participative, Madame la Présidente innove avec la Démocratie Silencieuse. Le silence, voilà bien pour Madame la Présidente, le meilleur débat démocratique qui soit : ainsi pas de critiques… pas de contradictions. Madame la Présidente aime être seule à décider, car elle est convaincue d'une chose : mieux vaut avoir tort seule que raison à plusieurs. Le pouvoir solitaire présente l'énorme avantage d'éviter d'avoir à partager les lauriers… Certes, on se prive de bien des talents, mais tant pis pour la Région.

Espace réservé aux élus selon l'article L4132-23-1
(Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 art. 9 III Journal Officiel du 28 février 2002) « Lorsque la région diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil régional, un espace est réservé à l'expression des groupes d'élus ».

ENVIRONNEMENT.

En très nette progression

+ 60 %

L'excellence environnementale fait partie des priorités de la Région Poitou-Charentes.

1re unité de production des bio-carburants. L'autorisation est attendue début 2006.

35 millions d'euros. C'est la somme destinée à rénover les quartiers.

Création d'un pôle qualité sur l'agriculture pour une production qui respecte les enjeux de sociétés.

ÉDUCATION.

Chèques-livres

62 000

C'est le nombre de lycéens et d'apprentis qui bénéficieront de chèques-livres. La région tient ses engagements.

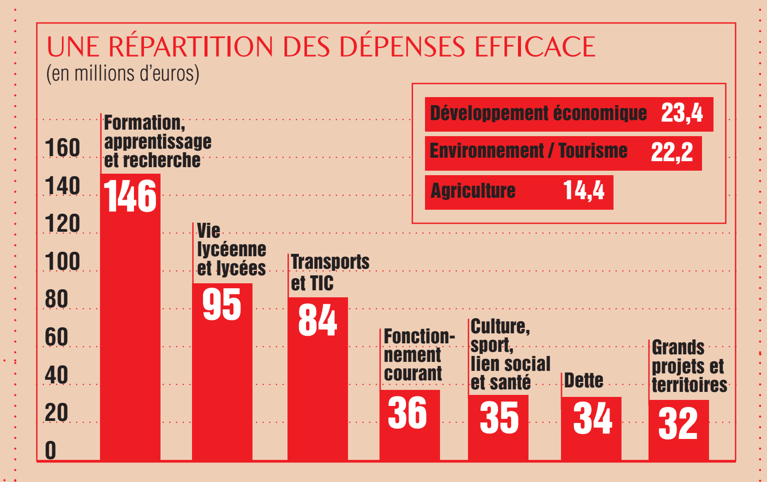
2500 ordinateurs portables dans les lycées pour lutter contre les inégalités.

1000 permis de conduire gratuits pour les apprentis.

400 projets pour le BPL, budget participatif des lycées (voir aussi page 4).

150 millions d'euros pour une maison des lycéens par établissement, pour la rénovation des internats et des cantines, l'excellence environnementale pour réduire la consommation d'eau et d'énergie.

BUDGET 2006. Des dépenses et des économies pour mieux servir les priorités.



Tenir les objectifs

La région Poitou-Charentes va pouvoir amplifier son action en 2006. Le budget a en effet été adopté le 19 décembre 2005, avec une enveloppe totale de 522,5 millions d'euros. Ségolène Royal, s'est déclarée « fière » au nom de la majorité régionale, de présenter un budget sans augmentation d'impôts. Il permettra à la Région, grâce aux économies réalisées sur les dépenses inutiles, de financer toutes les « priorités et actions nouvelles ».

L'esprit général de ce budget repose sur le même principe fondateur qu'en 2005 : un investissement obligatoirement utile pour chaque euro dépensé. La maîtrise des dépenses se caractérise aussi par une limitation du recours à l'endettement (12 % des recettes au lieu de 19 % en 2004) et la **stabilisation des taux d'imposition régionaux**.

Pour 2006, la Région maintient sa volonté de parier sur l'excellence environnementale, la jeunesse et les équipements. Rien n'a été négligé en matière d'emploi, d'éducation, de santé, d'environnement, de tourisme, et d'agriculture (650 agriculteurs toucheront une aide directe). En matière d'infrastructures, l'effort portera notamment sur les transports (offre TER en accroissement constant, avec en particulier 16 autorails en commande) et le développement des technologies de la communication. Dans l'élaboration de son programme pour l'année 2006, la Région s'est attachée à garantir à tous, l'accès à la prévention et aux soins, avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap. L'objectif sur ce dernier point étant notamment d'atteindre un seuil de 10 % des travailleurs handicapés bénéficiaires des emplois-tremplins, de favoriser leur recrutement au sein même du Conseil Régional, et de systématiser les facilités d'accès dans l'ensemble des lieux publics.

Pour prendre connaissance dans le détail de l'ensemble des actions retenues pour 2006, ou tout simplement pour manifester un point de vue, le site internet de la région est accessible à partir du site www.poitou-charentes.fr

TRANSPORTS.

Toujours plus de moyens

25 trains

achetés ou rénovés, c'est le programme décidé d'ici 2010 pour améliorer les transports.

Ter à 1 euro. Les actions promotionnelles dans les transports ferroviaires seront amplifiées.

EMPLOIS.

Emplois-tremplins

1000

C'est le nombre de contrats emplois-tremplins qui seront financés en plus dans les associations, les métiers de l'environnement, de la culture, du sport et du lien social.

1 000 Bourses Tremplins aideront les créateurs d'entreprises à réaliser leur projets (voir page 2).

Doublement du fonds pour l'innovation. Il sera à nouveau abondé de 5 millions d'euros.

CULTURE.

Expressions artistiques

+ 50 %

C'est l'augmentation budgétaire régionale sur deux ans pour la culture (emplois, festivals, manifestations).

Création d'un pôle cinéma pour développer la Vallée des Images.

PATRIMOINE. La ville de Rochefort renoue avec son patrimoine historique grâce à la reconstruction de la frégate Hermione. Elle retraversera l'Atlantique à l'horizon 2010.

L'Hermione retrouvera l'Atlantique

Vous faites peut-être partie des deux millions de personnes qui ont déjà visité le chantier de la frégate Hermione à Rochefort. Si vous avez été conquis par cette aventure, vous comptez peut-être aussi parmi les 4000 adhérents qui soutiennent l'association Hermione-Lafayette. « *Depuis juillet 1997, l'association Hermione-La Fayette s'est lancée dans un formidable défi, la reconstruction de la frégate qui, en 1780, permit à La Fayette de rejoindre les insurgés américains en lutte pour leur indépendance. Situé à deux pas de la Corderie Royale à Rochefort, ce chantier a, dès le début, suscité l'enthousiasme. Nous sommes, avec plus de 200 000 visiteurs par an, le quatrième site le plus fréquenté dans la région* » souligne avec fierté Maryse Vital, déléguée générale de l'association Hermione-La Fayette.



15 millions d'euros pour ressusciter la frégate sur laquelle s'embarqua La Fayette.

Photo : Association Hermione-La Fayette

Une entreprise aux multiples facettes

Le chantier de l'Hermione représente une enveloppe globale de 15 millions d'euros. « *Nos partenaires institutionnels ont dès le départ cru au projet et soutenu financièrement sa réalisation. Les visiteurs et les sponsors sont aussi d'une grande aide, mais un budget de cette taille reste difficile à boucler* », souligne Maryse Vital. La Région a participé au trois premières tranches de travaux et a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 million d'euros à l'association Hermione-Lafayette. La dimension culturelle n'est pas la seule motivation. Les ateliers de charpente, menuiserie, forge et autres installés sur place constituent une prestigieuse vitrine pour les métiers d'art et de la construction. La Région souhaite d'ailleurs que ce village des métiers prenne le nom de « Village des métiers de Poitou-Charentes » et que l'accessibilité du chantier de l'Hermione soit améliorée pour les handicapés. C'est tout un savoir-faire régional qui rayonne autour de ce projet : « *Plusieurs entreprises contribuent à cette construction, particulièrement les sociétés Asselin (basée à Thouars), MétalNéo (à Rochefort) et Alexandre Genoud Bateaux Bois (à Fouras) qui apportent leurs compétences. De nombreux jeunes en formation ou en insertion participent depuis huit ans à ce chantier* », poursuit Maryse Vital.

Et ce bateau qui renaît n'est pas une simple maquette grandeur nature. « *Nous voulions qu'il traverse l'atlantique sur les traces de son illustre prédécesseur* » explique Maryse Vital. Plus de deux cents ans après avoir transporté à Boston le Marquis de La Fayette, la nouvelle Hermione retraversera l'atlantique et se lancera dans un long périple avant de regagner son port d'attache, Rochefort. Enfin, il faut encore un peu de patience car le fameux trois mâts ne sera pas mis à l'eau avant 2008.

GÉRARD ESTÈVE

REPÈRES

En 1778, dans l'arsenal de Rochefort sur une cale de construction proche de la Corderie Royale, l'Hermione était mise en chantier. Longue de 44,20 m, large de plus de 11 m, la frégate a nécessité 11 mois de travail pour des centaines de charpentiers, forgerons, perceurs, cloueurs, calfats… bagnards… soit 35 000 journées de travail.

Le 21 mars 1780, le major général de La Fayette embarque de Rochefort à bord de l'Hermione. Il part combattre aux côtés des insurgés américains qui luttent pour leur indépendance.

L'écrivain Erik Orsenna, est le président fondateur de l'association Hermione-La Fayette (l'actuel président est Benedict Donnely). Il est également depuis 1991 président de la Corderie Royale.

À Rochefort, une équipe de 8 salariés, dont 4 plein-temps, assure la gestion quotidienne de l'association. Une gamme d'objets a été créée aux couleurs de l'Hermione. En commandant ces articles, vous contribuez à la reconstruction de la Frégate. Les objets sont présentés sur le site : www.hermione.com

EXPORT. Penser au Cordeex

C'est le nom des aides régionales à l'emploi, créée par la Région dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique. Objectif : soutenir la croissance et l'emploi par l'export. Un exemple ? L'aide Cordeex attribuée à Boca Plante a permis à cette jeune entreprise d'aborder le marché britannique. Vous avez un projet collectif d'export ? Pensez y !

SANTÉ. Maison de Santé de proximité

Le canton d'Aulnay-de-Saintonge accueillera le 1er projet de Maison de Santé de proximité. Il a été présenté le 16 décembre. Ces maisons permettent de lutter contre la désertification médicale et améliorer l'accès à la santé.



Conseil Régional de Poitou-Charentes - BP 575 - 15, rue de l'Ancienne Comédie - 86021 Poitiers Cedex. Le mensuel de la Région Poitou-Charentes, numéro spécial, février 2006. Numéro gratuit, ne peut être vendu. **Directrice de la publication** : Ségolène Royal - **Comité éditorial** : Jean-François Macaire, Jean-François Memain, Jean-Yves le Turdu - **Conception et rédaction en chef** : Philippe Bonnet - **Conception et réalisation graphique** : Claude Gentiletti - **Rédaction** : Mathilde Ferrer, Gérard Estève - **Impression** : Aubin, Poitiers - **Tirage** : 300 000 exemplaires.

Donnez votre avis sur le site www.poitou-charentes.fr